A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence Place Jules Pelissier 13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Référence: DEL_2024/09

Objet: Travaux de réhabilitation des berges -Programme 2024-2026 - Plan de financement

Nombre de votants	6
Suffrages exprimés	
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Gestion administrative:

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Tél: 04 90 92 25 76 – E-Mail: asa.real-saintremy@outlook.com

Nombre de titulaire	10
Quorum 1ère Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents	6
et représentés	

L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril à onze heures s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA du REAL à Saint Remy de Provence, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 27 Mars 2024.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632

Monsieur le Président informe le syndicat de la volonté de poursuivre le projet de modernisation du Réal - travaux le long de la RD5 (route de Maillane).

Il rappelle qu'il convient de solliciter l'aide la plus large possible de la REGION Provence Alpes Côtes D'azur, du DEPARTEMENT des Bouches-du-Rhône au titre du programme de travaux de confortement des berges du REAL pour obtenir les subventions nécessaires à son financement.

Le montant de l'opération s'élève à 215 000 € HT, Monsieur le Président propose d'approuver le plan de financement.

> Ouï l'exposé du Président, Après délibération, le Syndicat décide

Article 1er: d'approuver le plan de financement suivant :

FINANCEUR	Part	Montant
REGION PACA	20%	43 000,00 €
DEPARTEMENT	40%	86 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	40%	86 000,00 €
TOTAL	100%	215 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour extrait conforme,

Le Président

ASA du Real de Saint Rémy Hôtel de Ville - Place Jules Pelissie 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire

MISTRAL

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le Date d'envoi au service de tutelle le 18/04/2024

18/04/2024

Accusé de réception en préfecture 013-291302503-20240416-DEL 2024-09-DE Date de télétransmission : 18/04/2024 Date de réception préfecture : 18/04/2024